

TRAVAUX DE VOIRIE DU QUARTIER SOUS-ÉQUIPÉ MHARCHI II DANS LA VILLE D'OUJDA PRÉFECTURE OUJDA - ANGAD

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2011 SÉANCE PUBLIQUE

L'Agence de l'Oriental, en partenariat avec la Commune Urbaine d'Oujda, lance un appel d'offres relatif aux travaux de voirie du quartier sous-équipé : MHARCHI II dans la ville d'Oujda / Préfecture Oujda - Angad.

Dans ce cadre, le Directeur Général de l'Agence de l'Oriental recevra, jusqu'au Mardi 16 Août 2011 à 10h, les offres de prix relatives aux travaux précités.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés auprès du siège de l'Agence de l'Oriental, 12 rue Mekki Bitouri, Souissi, Rabat.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 90 000,00 Dh.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 28 du décret n° 2-06-388 du 16 Moharam 1428 (05 Février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion tel qu'il a été modifié et complété par le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de l'Agence de l'Oriental, 12 rue Mekki Bitouri, Souissi, Rabat ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2-06-388 tel qu'il a été modifié et complété par le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental.

L'appel d'offres peut être consulté et téléchargé sur le site de l'Agence de l'Oriental à l'adresse suivante : www.oriental.ma